

**Dès maintenant,  
j'adhère au SNUipp-FSU 66 pour  
2021/2022 !  
ICI**



**Sommaire:** Promotion à la Classe Exceptionnelle 2021

---

Chère collègue, cher collègue,

**Le SNUipp-FSU 66 t'informe de la parution du tableau d'avancement à la classe exceptionnelle pour 2021 : si ton nom figure dans la liste de l'administration, c'est donc que tu es promu.e.**

**[Nous t'invitons à vérifier ce document ICI](#)** via Accolad. (il suffit de se connecter)

Nous te rappelons que depuis le vote de la loi de transformation de la Fonction Publique, la CAPD ne s'est pas réunie cette année concernant les promotions à la classe exceptionnelle : ces résultats n'ont donc pas fait l'objet des vérifications et du contrôle des élu.es du SNUipp-FSU 66, ce qui assurait transparence et équité jusqu'à présent. La liste des collègues promu.es est donc exclusivement rédigée par l'administration !

Cette promotion sera effective sur la paye dans les mois à venir.

---

**[Se \(re\)syndiquer au SNUipp-FSU !](#)**

Le SNUipp-FSU 66, c'est une équipe de 9 militants, collègues enseignant.es dans le département, déchargé.es d'une partie de leur temps de classe, qui se mettent au service des autres. Cet engagement, ils l'ont sur le temps de classe mais aussi et très largement en dehors pour accompagner des collègues convoqué.es par l'administration, répondre aux multiples mails, participer à des réunions, informer, renseigner, siéger dans les différentes instances, ... La force du SNUipp-FSU 66, c'est de pouvoir compter sur ses militants mais aussi sur les 25 membres du conseil syndical, ainsi que sur l'ensemble de ses syndiqué.es, pour élaborer les actions et les différents positionnements du syndicat sur tous les sujets d'actualité.

Rappel : 66% de la cotisation est déductible des impôts sous forme de crédit d'impôt.

**Je me syndique ICI**

*Mail : [snu66@snuipp.fr](mailto:snu66@snuipp.fr) SNUipp-FSU 66 : <http://66.snuipp.fr/>*

*SNUipp-FSU National : <http://www.snuipp.fr>*

*compte twitter : [@snuipp66](https://twitter.com/snuipp66) Facebook*

*TEL : 04.68.50.78.44*

***Se rassembler pour mieux agir : et si vous vous syndiquez ?***

***5 élu(e)s sur 7 à la CAPD***